

Cher Confrère,

La cotisation annuelle dont le barème est indiqué ci-dessous doit **parvenir à la SFO avant le 1^{er} mars 2012** (frais d'envoi à la charge de l'expéditeur), conformément au règlement. Elle subit une majoration **après le 1^{er} mars 2012**, délai de rigueur. **Cette majoration s'applique désormais également aux nouveaux inscrits, aux non-résidents en France et aux étudiants** (voir conditions ci-dessous).

Le rapport est édité sous forme électronique. Ceux qui désirent la version papier devront participer aux frais d'envoi et **signaler leur choix en cochant la case correspondante du coupon de réponse** ci-dessous. L'ouvrage leur sera envoyé après le congrès.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Dr Laurence DESJARDINS
Trésorière

ATTENTION, lisez attentivement l'information donnée au dos de cette feuille.
Faites votre choix de la version du rapport 2012 en cochant obligatoirement la case correspondante ci-dessous.

à présenter à votre agence de voyage

118^e CONGRÈS SFO / PARIS / FRANCE

AIR FRANCE et KLM Global Meetings Référence : **14118AF** – Valable du **21/04/2012** au **05/05/2012**



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, pouvant aller jusqu'à - 47 % sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse)**.
Connectez-vous sur le lien Internet de l'événement ou sur www.airfranceklm-globalmeetings.com pour : • obtenir les tarifs préférentiels consentis* • effectuer votre réservation • faire émettre votre billet électronique** • choisir votre siège à bord* • établir votre carte d'embarquement*. (*soumis à conditions, **non disponible dans certains pays).

Si vous réservez via le site AIR FRANCE & KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente AIR FRANCE KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels. Pour connaître votre agence Air France et KLM la plus proche, consultez : www.airfrance.com ou www.klm.com. Vous devrez citer la référence ci-dessus pour identifier la manifestation enregistrée sur la base Air France en GDS : GGAIKRAFGLOBALMEETINGS. Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

COTISATION ANNÉE 2012 avec Rapport annuel et JFO

Nom, Prénom

	AVANT le 1 ^{er} mars 2012		APRÈS le 1 ^{er} mars 2012	
	Rapport numérique seul	+ rapport papier	Rapport numérique seul	+ rapport papier
Ophthalmologistes	350 Euros <input type="checkbox"/>	380 Euros <input type="checkbox"/>	450 Euros <input type="checkbox"/>	480 Euros <input type="checkbox"/>
Étudiants	200 Euros <input type="checkbox"/>	230 Euros <input type="checkbox"/>	250 Euros <input type="checkbox"/>	280 Euros <input type="checkbox"/>

CONDITIONS D'OBTENTION DU TARIF RÉDUIT (ÉTUDIANT) :

- Pièces à fournir : carte authentique de l'année, DES, DIS, AFS, AFSA et pour les étudiants étrangers, carte d'étudiant et attestation de la faculté.
- Droit au tarif étudiant : limité à cinq années et avoir moins de 35 ans.

SOIRÉE DE GALA Lundi 30 avril à l'Espace Cardin

Nombre de personne(s) × 150 Euros =



FICHETS DE RÉDUCTION

mentionner le nombre d'aller-retour

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement en ligne sur le site SFO <http://www.sfo.asso.fr> est uniquement réservé aux adhérents payant le tarif « ophtalmologistes ».

- Chèque bancaire ou postal payable en France à l'ordre de la Société Française d'Ophthalmologie
- Carte CB/Visa/MasterCard/EuroCard

Nom du titulaire :

N° de carte : _____

Date d'expiration : _____

Cryptogramme obligatoire : _____ (3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte)

MONTANT TOTAL À PAYER

Date : Signature :

IMPORTANT !

Cher(e)s ami(e)s, Chers confrères,

La nouveauté quasi révolutionnaire du précédent congrès : le rapport désormais en version numérique, a été bien accueilli et nous le pensons, utilisé par beaucoup avec profit. Mais, en même temps, il faut bien le constater, le support numérique n'a pas été reconnu comme pouvant remplacer le support papier. La grande majorité de nos adhérents a en effet préféré continuer à bénéficier du rapport sous sa forme habituelle du livre magnifique offert tous les ans à l'occasion du congrès. Nous comprenons cette préférence, pour la commodité de lecture du livre, pour le plaisir de garnir sa bibliothèque, et pour le bonheur sensuel, n'ayons pas peur de l'admettre, d'ouvrir un bel ouvrage et de humer le parfum d'un papier flatteur ! Mais, vous le savez tout augmente et ce plaisir a un coût, notamment d'envoi. Il ne nous est malheureusement plus possible de ne pas vous en faire supporter une partie : pour ceux qui choisiront le support papier, il leur sera réclamé, en plus de leur cotisation, une participation forfaitaire de 30 €.

En revanche, le montant de la cotisation à la SFO ne change pas et reste à son niveau, vraiment très modéré : 350 € (200 € pour les étudiants), si vous la réglez avant le 1^{er} mars.

La véritable raison du choix moderniste du rapport sur support numérique est technologique, et ce changement est à terme incontournable car il est riche en possibilités. Comme l'an dernier, le rapport se trouvera sur notre site Internet. Pour accéder au rapport de l'année, il sera nécessaire d'avoir réglé sa cotisation, le rapport du congrès précédent devenant totalement libre d'accès. La solution internet a été préférée car elle évite un support matériel : CD-Rom, DVD ou clé USB, que l'on peut égarer et qui garde une capacité limitée, alors que les fichiers sont de plus en plus lourds, notamment à cause des vidéos, lesquelles trouveront toute leur place avec le thème, très chirurgical, de cette année : la presbytie, sous l'égide du Dr Béatrice Cochener. Avantage supplémentaire, le rapport devient accessible partout et facilement, sur une tablette ou sur un « Smart-Phone », tandis qu'un moteur de recherche permettra de retrouver instantanément tel ou tel item au sein de l'ouvrage. Du reste, c'est là le service essentiel attendu du rapport qui, on le sait, n'est pas fait pour être lu d'une traite, du début à la fin, mais pour servir d'ouvrage de référence dans son domaine.

Le rapport « immatériel » est en même temps une démarche responsable de développement durable : ne plus fabriquer tous ces livres (7 000 ouvrages chaque année !), cela fait autant de papier épargné. C'est aussi économiser du transport, réaffecter à d'autres tâches les hôtessees qui étaient chargées de le distribuer. Nous espérons que, progressivement, le rapport papier verra ainsi sa part diminuer significativement. Nous savons bien, cependant, que le livre ne disparaîtra jamais complètement et qu'il correspond à une vraie demande. Nous nous engageons à répondre à cette demande. Il suffira de cocher la case correspondante du coupon de règlement, de s'acquitter des trente euros de frais d'envoi pour recevoir le rapport après le congrès.

Cerise restant sur le gâteau, après le glaucome de l'an dernier, vous recevrez très bientôt la traduction de l'ouvrage sur la neuro-ophtalmologie, à partir du livre édité par l'American Academy of Ophthalmology (AAO), dans la collection « Basic and Clinical Science Course » (BCSC). Un très lourd travail d'adaptation aux standards de la vieille Europe a été mené à bien, bénévolement, par les Drs Catherine Vignal-Clermont, Dan Miléa et les Drs C. Cochard-Marianowski, M. Lebas-Jacob, C. Orssaud, V. Touitou. Nous leur adressons nos vifs remerciements. Comme nous l'écrivions l'an dernier, ce « deuxième rapport » est plus ciblé que le « gros » rapport du congrès, mais garde un contenu très riche et didactique. Il sera un référentiel de plus, précieux pour la future démarche de DPC. Celui de l'an prochain : « Œil et pathologie générale – Mise à jour » est déjà en cours de traduction par les Drs M. de Smet, S. Milazzo, et J.P. Héligon.

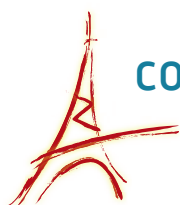
Enfin, progrès toujours, le badge électronique, introduit il y a déjà 2 ans et qu'il ne faudra surtout pas oublier d'apporter, bénéficiera de nouvelles fonctionnalités, améliorant entre autre la fluidité de l'accueil mais aussi le retrait automatique des attestations de présence, des reçus de cotisations, des inscriptions aux ateliers ainsi que le prêt des écouteurs. Ainsi, pour ceux – et ils sont la majorité – qui auront leur carte et qui auront préalablement réglé leur cotisation, l'accueil se fera dès l'arrivée au rez-de-chaussée du Palais des Congrès. Parmi beaucoup d'autres, cette nouvelle avancée démontre que la SFO est plus que jamais active et poursuit ardemment le chemin de l'innovation.

Nous comptons sur votre appui.

Avec l'expression de notre amical dévouement.

Dr Philippe DENIS
Président

Dr Thanh HOANG-XUAN
Secrétaire Général



CONGRÈS SFO 2012

À retourner à

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

17 villa d'Alésia

F-75014 PARIS

FRANCE